compte rendu

sujet	**Mairie de St Genix sur Guiers** **Conseil municipal**
date réunion	**26 mai 2016**
organisée par	**Le Maire, Joël Primard**
participants	**Les conseillers municipaux, tous présents sauf :** **- Régis Perroud** **- Régine Barbin**
	Le conseil municipal, le site
prochaine réunion	**7 juillet 2016**

REDACTEUR	**Jean-Claude PARAVY**

Ordre du jour :

1. Ordre du jour 1
1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent 2
1.2 Bilan du P.L.U. et mise en conformité du P.L.U./S.C.O.T. : audition d'Adeline MASBOU du SMAPS 2
1.3 P.C.S.-P.A.H. : bilan de la mission de Benjamin PERROT-MINOT 2
1.4 Travaux en cours ou programmés 3
1.5 Réalisation des emprunts prévus au budget 4
1.6 Aménagement de la route de Yenne : Demande de subvention au F.D.E.C. 5
1.7 Agenda d'accessibilité programmée 5
1.8 Demande d'acquisition sur la zone de Contin 5
1.9 Achat de gaz : Proposition du groupement de commandes 5
2. Commissions Municipales, activité des adjoints 5
2.1 Daniel Polaud (travaux) 5
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) 5
2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) 6
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) 6
2.4.1 Subventions aux associations 2016 6
2.4.2 Avancement du projet de gymnase 6
2.4.3 Autres Activités 6
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires) 7
3. INTERCOMMUNALITES 7
3.1 Compte-rendu Communauté de Communes et Syndicat mixte APS 7
3.2 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux 8
3.2.1 SICTOM du Guiers 8
3.2.2 SIEGA, SIAGA, SIAEP du Thiers 8
4. Questions diverses 8
4.1 Parcours artistiques et culturels en Avant-Pays-Savoyard 8
4.2 Prochains conseil municipaux 8

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
Bilan du P.L.U. et Mise en conformité du P.L.U. /S.C.O.T. : Audition d'Adeline MASBOU
P.C.S.-P.A.H. : Bilan de la mission de Benjamin PERROT-MINOT
Travaux en cours ou programmés
Réalisation des emprunts prévus au budget
Aménagement de la route de Yenne : Demande de subvention au F.D.E.C.
Agenda d'accessibilité programmée
Demande d'acquisition sur la zone de Contin
Achat de gaz : Proposition du groupement de commandes
Compte rendu des commissions municipales
Compte rendu des réunions des E.P.C.I.
Questions diverses

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT

(pour mémoire)

1.2 BILAN DU P.L.U. ET MISE EN CONFORMITE DU P.L.U./S.C.O.T. : AUDITION D'ADELINE MASBOU, CHARGEE DE MISSION SCOT AU SMAPS

Le Conseil Municipal du 23 septembre 2015 a décidé de lancer l'évaluation à 9 ans du PLU (plan local d'urbanisme) prévue par la loi dite ALUR du 24 mars 2014.
L'adjoint aux travaux a procédé à la première étape de l'évaluation, à savoir le report sur les plans du PLU actuel de l'ensemble des permis de construire et déclarations de travaux délivrés sur la période : le plan est disposé au centre de la salle du conseil.
La suite de l'opération est à mener en cohérence avec la mise en conformité de notre PLU avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale) de l'avant-pays savoyard approuvé.
Il est apparu intéressant dans ce cadre d'auditionner la chargée de mission SCOT du SMAPS, Mme Adeline MASBOU, à qui le maire donne la parole.

Le SCOT de l'Avant pays Savoyard a été approuvé en 2015 et est applicable à compter du 3 septembre 2015.
Après analyse de la situation et diagnostic, il définit les orientations du territoire pour les années 2015-2035. Il fixe des objectifs en matière d'habitat (polarisation sur les bourgs-centre), d'activités (atlas des zones d'activités existantes), d'environnement (trame verte et bleue), de tourisme (définition de corridors) et de transports (rendre possible une organisation collective).
Les PLU (plans locaux d'urbanisme) doivent être compatibles avec ce document de niveau supérieur à lui. Les PLU existants doivent être rendus compatibles avant le 3 septembre 2018.

Les hypothèses de croissance en fonction du rôle des communes sont détaillées : St Genix, associé à Grésin et Belmont-Tramonet, constitue un pôle d'équilibre dont l'habitat peut croître de 1,6 % par an sur la période, à condition de renforcer le « réinvestissement urbain » (densification des agglomérations existantes) et de réduire la consommation de terres agricoles ou naturelles par rapport à la période antérieure.
Concrètement, le SCOT traduit cela par un objectif de réaliser au moins 25 logements à l'hectare en moyenne pour le pôle de St Genix et de ne consommer que 16,3 ha sur 20 ans. Le PLU ayant vocation à traduire les objectifs sur 10 ans, c'est 8,15 ha de zones urbanisables que le PLU est autoriser à prévoir, alors qu'aujourd'hui, il prévoit autour de 40 ha de zones U non encore occupées.

La commune doit donc aujourd'hui d'abord réaliser son bilan à 9 ans de son PLU (le principe en a été décidé et le travail préparatoire engagé) puis décider de lancer la révision de son PLU à la fois pour tirer les conséquences de son bilan et le rendre compatible avec le SCOT. Une fois la révision prescrite, il sera possible de gérer les demandes avec l'outil du « sursis à statuer » pour les projets risquant de compromettre l'objectif de la révision.

La discussion revient essentiellement sur le caractère délicat des réductions de zones constructibles à effectuer, d'où la nécessité d'une procédure faisant une large place à la concertation avec la population.

1.3 P.C.S.-P.A.H. : BILAN DE LA MISSION DE BENJAMIN PERROT-MINOT

La mission de M. Benjamin Perrot-Minot approche de son terme. Les élus ont pu suivre son déroulement lors des réunions du Comité de pilotage régulièrement réuni.
Il est proposé qu'il présente le résultat de son travail :

Après un rappel des objectifs et principes du Plan communal de sauvegarde (PCS), le contenu du projet de PCS élaboré pour St Genix est présenté à partir des grandes étapes de sa réalisation :

- Diagnostic des risques / Stratégies d'action
- Recensement des moyens communaux et privés
- Définition de la stratégie d'alerte des populations
- Elaboration de l'organisation de gestion de l'évènement
- Elaboration du DICRIM
- Création du document opérationnel (Création des annuaires, des fiches outils…)

Tous les risques existants ont été diagnostiqués, les deux principaux faisant l'objet d'approfondissements sont le risque d'inondation (crues du Guiers et du Rhône) et celui lié au transport de matières dangereuses, dont les reports cartographiques sont présentés.
La stratégie d'action retenue en Comité de Pilotage détermine des scénarios en fonction des risques présents sur le territoire et élabore les actions en réponse, présentées sous forme de fiches-actions :

- Avant l'évènement

Prévention
Surveillance/Prévision
Alerte
Anticipation

Pendant l'évènement
Alerte
Evacuation
Hébergement
Sécurisation de zones
Ravitaillement

Après l'évènement
Communication
Remise en ordre
Soutien
Apprentissage

Le document recense ensuite les moyens communaux et privés, avec l'identification des partenaires
Moyens logistiques communaux
Moyens d'hébergement
Moyens d'évacuation
Moyens de sécurisation
Moyens de ravitaillement

Le second volet traite de la mise en œuvre opérationnelle de l'alerte et de l'organisation communale à mettre en place pour gérer l'événement :
Définition d'un Poste de Commandement Communal
Mise en place d'une Cellule de Crise Municipale
Définition des missions des membres de la cellule de crise municipale : direction des opérations, responsables terrain : logistique, hébergement, évacuations…

Le dernier volet recense :
L'annuaire de crise (élus, associations, partenaires…)
Des fiches-outils pour les responsables communaux

Une version détaillée non publique (avec données personnelles) est conservée en mairie, une version publique est disponible en mairie et devra être consultable sur le site Internet.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est ensuite présenté : il a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur :
Les risques naturels et technologiques
Les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre
Les moyens d'alerte en cas de risque

Son tirage est prévu en juin, pour être distribué à la population avec le prochain bulletin municipal.

Au cours de la discussion en conseil, il y a unanimité pour saluer la qualité du travail réalisé au cours de cette mission.

1.4 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES

1) COMMISSION TRAVAUX DU 21/05/16

- Containeurs enterrés : (visite de divers emplacements, emplacements définitif à définir avec SICTOM).
  - Vers Place du Pont (Descente vers Route de la Glière)
  - Place J. Moulin (ancien WC)
  - Place Rue des Juifs
  - Rue du Collège (angle avec Route du Stade)
  - Vers immeuble La Tissandière (angle route du Stade et rue du Rhône)
  - Vers Jeux de Boules (côté centrale électrique)
  - Rue de la Glière (vers 1er tennis côté Cité Guillot)
  - Rue des Jardins (ex propriété Girerd)
  - Chemin de la Villa des Pins

- Poubelles :
  - 1 poubelle à rajouter vers bancs centrale électrique
  - Poubelles multicolore : Collège – Ecole Maternelle – Ecole Primaire – Ecole Jeanne d'Arc – Aire de jeux parc Hôtel de ville

- Circulation : (points noirs)
- Une réunion est programmée le Vendredi 3 juin à 18heures (Adjointe scolaire – Adjoint travaux)

2) COMMANDE A PASSER
- Réfection façade Toquet Morel suite démolition Maison Landrin (devis Perroud).

3) VOIRIES (Ordre de service à passer à EIFFAGE)
- Parking RD 43 : Maison de retraite
- Voiries :
- Point à Temps : 19 500 € HT
- Cimetière Nouveau : 8 800 € HT
- Chemin du Pétozan : 9 300 € HT
- Côte Envers : 53 000 € HT
- Parking Bi couche Ex Landrin : 1 600 € HT

Voirie : Prix TTC 110 600 €
Parking : Prix TTC 30 000 €
Actualisation Négative : à prévoir

4) DIVERS SERVICES TECHNIQUES
- Véhicule Empirol en notre possession depuis le 4 mai ;
- Formations pour Employés du service Technique :
- Habilitation électrique (petites interventions) : MM REGNIER et THEVENON
- Certiphyto collectivités : MM REGNIER et DANIERE
- Fleurissement (Nouvelles tendances) : M. DANIERE.
- En attente équipements EPI pour le personnel.

WC vers salle polyvalente – Aire multisport (tennis) – aménagement toit terrasse place du Pont : présentation en commission le 4 juin du dossier technique et administratif en cours.

Réalisation d'un terrain de football synthétique
Suite à la délibération du dernier conseil, les marchés ont été signés pour les 3 lots et les entreprises ont souhaité engager sans délai les travaux, compte tenu de leur plan de charge. Les mâts et l'éclairage existant ont été déposés par SPIE, le décapage du terrain naturel avec enlèvement des arbres est en cours par l'Entreprise Favier, chargé des terrassements.
La suite concerne la pose du drainage puis des diverses couches de terrain jusqu'à la pelouse elle-même.
Concernant le financement, le député de la circonscription vient d'informer la commune de l'intervention de la réserve parlementaire à hauteur de 10 000 €. Voir également § 1.5 ci-après.

1.5 REALISATION DES EMPRUNTS PREVUS AU BUDGET

Le budget voté pour 2016 prévoyait l'équilibre de la section de fonctionnement par un recours à l'emprunt (400 000 €) lié à l'engagement des travaux du terrain synthétique.
Les marchés étant passés et les travaux avançant rapidement, nous pouvons avoir à honorer des décaissements prochainement. Pour assurer la trésorerie nécessaire, il convient de délibérer maintenant sur la contraction de l'emprunt et de l'avance de trésorerie correspondant à la TVA qui sera compensée.

Les consultations des organismes susceptibles de répondre à la demande de la commune sont présentées : Caisse d'Epargne, La Poste, Crédit Agricole et Caisse des Dépôts et Consignations.

Il est proposé au conseil d'autoriser le maire à souscrire l'emprunt le plus intéressant pour la commune : taux fixe, 15 ans, échéances constantes semestrielles. C'est à ce stade la proposition du Crédit Agricole qui répond le mieux à ces exigences.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.6 AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE YENNE : DEMANDE DE SUBVENTION AU F.D.E.C.

Le Président du Conseil départemental a adressé le 25 avril dernier une circulaire invitant à présenter les demandes de subvention relevant des programmes départementaux.
Le projet d'aménagement de la route de Yenne (continuation du trottoir et organisation du « tourner à gauche » par décalage du CD) est susceptible de bénéficier du concours du FDEC, un seul projet de voirie par commune pouvant être subventionné.
Il est proposé de délibérer sur ce projet et la demande de subvention, le volet revêtement devant être négocié avec le département pour sa prise en charge, s'agissant d'un CD.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.7 AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Il a été rendu compte au dernier conseil de l'avis défavorable émis sur notre demande d'agenda programmé.
Nous avons alors délibéré pour confirmer notre demande d'agenda, ramené sur deux périodes au lieu de trois.
Il reste à faire l'exercice de reventiler les actions pour présenter une nouvelle copie à adresser au préfet.

1.8 DEMANDE D'ACQUISITION SUR LA ZONE DE CONTIN

La commune a été approchée pour l'implantation d'un bâtiment de stockage de matériel d'intervention en hauteur par M. Pugnot. Le terrain disponible entre Netto et le camping lui conviendrait. Un relevé de géomètre a été demandé pour la division à prévoir.

Le maire consulte sur cette opération le Conseil, qui donne son aval : elle se fera en concertation avec l'Interco car la zone doit devenir intercommunale.

1.9 ACHAT DE GAZ : PROPOSITION DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Les acheteurs publics sont concernés par la suppression progressive des tarifs réglementés de vente de gaz naturel à partir de 2015. Le SYANE (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Hte Savoie) a constitué un groupement de commande à disposition des communes des Savoie pour l'achat de gaz naturel et les services associés et se prépare, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Savoie (SDES), à lancer un nouvel appel d'offre commun pour la période 2017-2019.
Il apparaît intéressant pour la commune de bénéficier de cette démarche et pour cela d'adhérer au groupement de commande constitué.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

2. Commissions Municipales, activité des adjoints

2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)

Voir plus haut point 1.4 de l'ordre du jour.

2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Volet Finances : voir **point § 1.5 de l'OJ**, sinon, RAS depuis le vote du budget 2016.
Une DM d'ajustement de divers montants budgétés peut être reportée au prochain conseil, avant l'été.

Volet Communication : le prochain bulletin municipal est en cours de rédaction : les premiers jets devaient être remis cette semaine. Diffusion prévue derniers jours de juin ou premiers jours de juillet (voir CR de la Commission publié sur le site).
Documentation à rassembler pour la réunion d'accueil des nouveaux arrivants du 24 juin.

2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

La commission des affaires sociales s'est réunie le 18 mai pour faire le point des multiples dossiers en cours :
Point sur les articles du volet social du Bulletin municipal

Ambroisie : l'expo n'a guère eu de visiteurs
actions grand public : arrachage le 25 Juin matin puis pot
actions enfants : Jeu Captain Allergo le 25 juin également

Jardin partagé : projet d'expérience d'un Bla-bla-jardin sur la parcelle ex-Girerd

DICRIM (voir **point § 1.3** de l'OJ)

Violence faite aux femmes : relance des démarches avec TDS ; une gendarme référente.

Questions diverses :
Journée thématique (le jeu) de PARISolidarité le 18 juin et AG
Bibliothèque & PA
Projet de territoire numérique : association des PA
Lutte contre le tabagisme dans les services.

2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

2.4.1 Subventions aux associations 2016

La commission s'était réunie le 27 avril pour examiner les dossiers de demande de subvention 2016. Une dizaine d'Associations ont dû être relancées car elles n'avaient pas répondu dans les délais. La commission s'est à nouveau réunie le 21 mai 9h30 pour finaliser sa proposition de répartition aujourd'hui présentée au conseil pour décision.
La plupart des sommes correspondent à une reconduction des montants antérieurs lorsque l'activité de l'association se présente dans la continuité des actions existantes. Quelques développements d'actions et nouvelles demandes justifient une proposition en augmentation. Comme les années précédentes, ont été écartées les demandes trop individuelles :

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

2.4.2 Avancement du projet de gymnase

Lors du dernier conseil municipal, a été présenté le « pré-programme » du projet d'extension du gymnase issu de la mission confiée à l'assistant à maîtrise d'ouvrage Abamo. Cet état du projet a été présenté aux utilisateurs le 9 mai : il ressort de cette concertation que le projet leur convient globalement, quelques suggestions ont été émises sur les capacités des vestiaires et l'organisation de la partie « club house ».
La suite de la procédure consistera à lancer le concours pour la maîtrise d'œuvre : les documents nécessaires ont été demandés au bureau d'études Abamo afin que le prochain conseil municipal (le 7 juillet) soit en état de délibérer sur ce point.
D'ici-là, il convient de compléter les autres éléments techniques nécessaires à la consultation : relevé de géomètre et états des sols.

2.4.3 Autres Activités

Théâtre : succès de la représentation des **Fourberies de Scapin** le 19 mai : séance scolaire de l'après-midi comme séance tout public le soir (276 entrées payantes en tout). Malgré cette bonne participation, il restera un reliquat à couvrir, vu le coût de montage d'un tel spectacle faisant venir une troupe.
Bibliothèque : le développement d'action avec les institutions d'accueil de personnes âgées a fait l'objet d'une réunion le 25 mai.
Questionnaire sur les attentes du public à insérer dans la diffusion du prochain bulletin municipal.
Rappels :
Réunion des associations du 15 juin à 20 h : programmation 2017 et préparation du forum du 10 septembre
Accueil des nouveaux arrivants le 24 juin à 18 h.

2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)

Avancement des multiples dossiers :
Deux nouvelles classes :
Equipement en mobilier en cours de commande
Inauguration **le 1er juillet à 17 h** : nom de l'école élémentaire « les couleurs du Guiers » avec son panneau
les deux nouvelles classes
+ le parking Fatiguet voisin

Remise d'un cadeau (calculettes) pour les 29 élèves sortant de CM2 : **22 juin à 11 h**

Ecole maternelle : pour vers la fermeture d'une classe : réunion avec l'école sur le maintien des 4 ATSEM vu le projet pédagogique et les perspectives d'un retour à 4 classes avec une ouverture élargie aux tous petits (< 3 ans).

Transports scolaires et Ecomobilité : réflexion liée aux perspectives communautaires de fin du ramassage scolaire des enfants habitants à moins de 3 km. Questionnaire distribué, réunion publique de présentation le 20 mai, poursuite du GT pour des solutions alternatives.
Réunion le 3 juin sur nos « points noirs »

Plan numérique : projet équipement numérique des écoles élargi à d'autres usagers : GT en cours – prochaine réunion le 2 juin.

Conseil municipal Jeunes (CMJ) :
▪ Propreté de la ville : après le tour des poubelles mise à la disposition du public : propositions de compléments et de meilleure visibilité de l'existant.
▪ Préparation du 14 juillet.
▪ Sortie du 29 juin en après-midi : visite du centre de tri Valespace confirmée avec animateur du SICTOM

3. INTERCOMMUNALITES

3.1 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICAT MIXTE APS

Conseil communautaire du 24 mai 2016

Administration générale :
Convention instruction ADS dans locaux pépinière Pravaz
Finances :
Décision budgétaire modificative
Tourisme :
Convention d'objectif avec OTI Pays du Lac d'Aiguebelette
Périmètres zones d'activités économiques, transfert de la taxe d'aménagement et délégation du DPU
Vente de terrain et portage EPFL
Culture :
Convention d'objectif et moyens parcours artistiques et culturels en APS
RH :
Création et suppression de postes
Leader :
Demande de subvention étude Ecomobilité
Petite enfance/Jeunesse :
Règlements intérieurs
Divers :
Point sur le (non-)regroupement de communautés de communes : délai15 juin, situation inchangée côté préfectoral.
ALCOTRA : volet Tourisme, Santé ?
Agrati : renforcement desserte électrique
Des candidats à l'installation (Jasmin…)
Très Haut Débit
Rio Tinto : site à entretenir

Réunion de préparation du Contrat territorial

CTS à venir : prévoit 200 000 € pour le gymnase (intervention type)
Renforcement de la route de Côte Envers subventionnée (liaison touristique)

3.2 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.2.1 SICTOM du Guiers

Appel d'offres pour la pose des containers
Vente de conteneurs normés peut être organisée à St Genix

3.2.2 SIEGA, SIAGA, SIAEP du Thiers

RAS

4. Questions diverses

4.1 PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS EN AVANT-PAYS-SAVOYARD

Le Département de la Savoie a initié une action, dans le cadre de son schéma de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle (SDEA), pour soutenir la mise en œuvre de parcours d'accès à la pratique artistique dans l'APS. Ce partenariat avec le SMAPS implique la commune de St Genix, via le soutien à Synfonia et un soutien (1 000 €) à l'intervention de Mme le Rozic, salariée de la commune.
Le SMAPS nous invite à co-signer la convention de financement correspondante.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

4.2 PROCHAINS CONSEIL MUNICIPAUX

Calendrier prévisionnel :
7 juillet 2016

Séance levée à 23h15.